



avril 2010 à mars 2012

certificat [CAS]

psychiatrie forensique

PUBLIC CONCERNÉ

Porteurs d'un titre FMH en « psychiatrie et psychothérapie » (ou en cours de spécialisation). Cette formation requiert au moins trois ans de clinique en psychiatrie et psychothérapie (enfants et adolescents, ou adulte).

DURÉE

La formation s'étend d'avril 2010 à mars 2012. Composée de quatre modules, elle comprend des jours de cours (vendredis et samedis), un approfondissement des connaissances par un programme agréé, choisi au préalable par le candidat, et un important travail personnel.

LIEUX DU COURS

Lausanne et Genève

Faculté de biologie et de médecine (FBM), Université de Lausanne

ENJEUX

La psychiatrie forensique se situe à l'interface de la psychiatrie et du droit, constituant une discipline à part entière qui englobe des activités relevant de la recherche, de l'enseignement et du domaine clinique.

Ce certificat a pour objectif de répondre aux besoins en formation des psychiatres dans ce domaine.

L'accent sera mis sur les connaissances, les expériences pratiques et les aptitudes indispensables à l'exercice de la psychiatrie et la psychothérapie forensiques ainsi que sur les règles éthiques et déontologiques qui lui sont propres.

OBJECTIFS

A l'issue de ce cours, le participant sera à même de mener des expertises liées aux droits pénal, civil et administratif (en particulier le droit des assurances), ainsi que des thérapies dans le champ pénal.



programme

> **MODULE 1 - « CONNAISSANCES GÉNÉRALES ET CONCEPTS DE BASE »**

Connaissances générales et concepts de base

Bloc 1 | les 30 avril et 1er mai 2010

Notions juridiques et techniques de base

Bloc 2 | les 4 et 5 juin 2010

Pratique de la psychiatrie forensique dans les domaines pénal et civil : quelques repères utiles et situations complexes

Bloc 3 | les 25 et 26 juin 2010

> **MODULE 2 - « APPROFONDISSEMENT DES CONCEPTS DE BASE »**

Place du mineur dans le monde judiciaire

Bloc 1 | les 24 et 25 septembre 2010

Programme personnel visant un approfondissement des connaissances par la participation à des congrès, des séminaires, des cours ou autres enseignements en rapport direct avec la discipline, et par la rédaction d'articles

Bloc 2 | sur les deux années de la formation



> **MODULE 3 - « PSYCHIATRIE FORENSIQUE CLINIQUE »**

Expertises et thérapies, interventions et supervisions

sur les deux années de la formation

> **MODULE 4 - « SPÉCIALISATION EN PSYCHIATRIE FORENSIQUE »**

psychiatrie pour enfants et adolescents ou pour adultes

Domaine du droit pénal

Bloc 1 | en deuxième année de formation

Domaine du droit civil

Bloc 2 | en deuxième année de formation

Thérapies en psychiatrie forensique

Bloc 3 | en deuxième année de formation

INTERVENANTS

Psychiatres, juristes, historiens et autres spécialistes des domaines concernés

CERTIFICATION

Le Certificat de formation continue en psychiatrie forensique donne lieu à 25 crédits ECTS.

DIRECTION ACADÉMIQUE

- Dr Jacques Gasser, professeur à la FBM UNIL, médecin chef du CE
- Dr Bruno Gravier, professeur à la FBM UNIL, médecin chef du SMPP

COMITÉ DIRECTEUR

- Les deux directeurs académiques
- Dr François Ansermet, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Genève, chef du SPEA, HUG
- Dr Karim Boubaker, médecin cantonal vaudois
- Dr Jean-Marc Elchardus, Lyon, président de la CIC
- M. Jean Fonjallaz, juge fédéral
- Dr Patrice Mangin, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Genève et à la FBM UNIL, directeur du CURML
- M. Robert Roth, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, juge à la Cour de cassation
- Dr Josef Sachs, président de la SSPF
- M. Jean Zermatten, Directeur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Les deux directeurs académiques
- Dr Philippe Delacrausaz, psychiatre FMH, Vaud (CE)
- Dr Didier Delessert, psychiatre FMH, Vaud (SMPP)
- Dr Gérard Niveau, psychiatre FMH, Genève (CURML)
- Dr Christian Perler, pédopsychiatre FMH, Vaud (SPEA)
- Dr René Raggenbass, psychiatre FMH, Valais (Hôpital de Malévoz)
- Dr Marina Walter, pédopsychiatre FMH, Genève (SMP)

INSCRIPTION

Finance: 7'000.-

L'admission se fait sur dossier. Le bulletin d'inscription accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et des attestations professionnelles, ainsi que des coordonnées complètes d'une personne de référence, est à remettre au plus tard le 22 janvier 2010 à la Fondation pour la formation continue UNIL-EPFL.

COLLABORATIONS

Société Suisse de Psychiatrie Forensique (SSPF)

Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML)

Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (SMPP) du DP-CHUV

Centre d'expertises (CE) du DP-CHUV

RENSEIGNEMENTS

veronique.schwab@chuv.ch